

Distichodus rostratus	+	0
Acanthurus monroviae	+	0
Labeo senegalensis	+	0
Pellonula afzeliusi	+	0
Dasyatis margarita	+	0
Chloroscrombus	+	0
Alestes macrolepidotus	0	+
Chrysichtys nigrodigitatus	0	+

A = Avant la fermeture du chenal de Cotonou (avril 1978 - Salinité = 16-20 ‰)

B = Sept mois après la fermeture du chenal de Cotonou - Salinité = 3-6 ‰

+++ = très abondant
 ++ = abondant
 + = présent
 0 = absent

Cycle biologique de l'ethmalose en lagune Ebrié

F. Gerlotto
 (CRODT) Dakar

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 29065, ex 1

Cote : B

L'ethmalose (*Ethmalosa fimbriata*) est le clupéidé le plus abondant sur la côte d'Afrique dans les zones d'estuaires et les lagunes. Nous présentons ici les relations qui ont été mises en évidence entre ses cycles biologiques et la salinité prise comme paramètres dominant dans le milieu saumâtre.

1) Reproduction

- aire de ponte. Elle est strictement limitée aux régions de la lagune où la salinité dépasse 5 ‰. On trouve des oeufs d'ethmaloses dans la région d'Abidjan et jusqu'au fleuve Agnèby, qui constitue la limite entre les régions soumises à l'influence de la mer et celles où cette influence ne se fait pas sentir.

- périodes de ponte. Les calculs de R.G.S. et les collectes d'oeufs montrent que la période de ponte a lieu lors des saisons sèches (décembre/mai et août/septembre), c'est-à-dire lors du maximum de salinité dans l'aire de ponte. De plus, hors de l'aire de ponte les poissons sont tous immatures.

2) Migrations

A partir des fréquences de taille dans les captures des sennes dans et hors de la zone de ponte, nous avons observé les mouvements des cohortes dans la lagune. Nées à Vridi, les ethmaloses y séjournent quelques mois, puis se dispersent dans l'ensemble de la lagune. On les voit, en effet, dès 3 cm à Vridi, à partir de 6 cm à Tiebissou (zone dessalée), puis leur dispersion est maximale vers 12 cm. Elles se rassemblent ensuite vers les zones de ponte, et on les retrouve vers 13/14 cm à Tiebissou et 14/17 cm à Vridi où a lieu la ponte. Après celle-ci, les poissons vont en mer (20 cm).

3) Conclusion

Les ethmaloses apparaissent comme euryhalines dans leur phase juvénile, et jusqu'à 12 cm supportent toutes les salinités entre 35 et 2 ‰. Par contre, elles exigent des salinités supérieures à 5 ‰ pour se reproduire. La salinité peut donc être considérée comme un facteur sans incidence sur la vie somatique de l'ethmalose, mais dominant la partie germinale de sa biologie.

La pêche lagunaire en Côte d'Ivoire :

Contexte sociologique et formes d'exploitation du milieu naturel

F. Verdeaux

O.R.S.T.O.M. F

Centre de recherches océanographiques, ORSTOM, Abidjan N° : 29057, ex 1

Cote : B

Le réseau lagunaire ivoirien comprend trois ensembles de lagune s'étendant le long de la côte sur près de 300 km. Le mode d'exploitation diffère d'un ensemble à l'autre. En lagune Aby (Est) la forme d'exploitation dominante est la senne (de rivage ou tournante) ; la lagune Ebrié (Centre) est exploitée pour partie à l'aide d'engins individuels et pour partie au moyen de sennes ; en lagune de Grand-Lahou (Ouest) les sennes sont interdites et seuls sont utilisés les engins individuels.

1) Formes actuelles d'exploitation du milieu lagunaire et conditions sociales de la production (lagune Ebrié)

Outre la pêche à la crevette qui n'est pas abordée ici, deux grands types de pêche sont en présence et s'opposent sur cette lagune :

- pêche individuelle : (engins de type passif et sélectif) pratiquée par des autochtones dont c'est depuis longtemps la spécialité et pour qui cette activité est souvent la seule source de revenus monétaires et la base de départ obligée avant toute autre production (plantations arbustives) ;

- pêche à la senne : (engins actifs non sélectifs) ces engins à manèment collectif peuvent atteindre de grandes tailles (1,500 à 2,000 m) et sont onéreux (2,5 millions environ pour une senne de rivage).

Possédés par des propriétaires privés allochtones ou absentéistes (citadins) ils sont manœuvrés par une main-d'oeuvre salariée à 99 % allochtone et étrangère à 90 %.

L'opposition entre ces deux types de pêche se traduit par un partage spatial des zones de pêche et renvoie à un partage inégal du moyen de production commun, les stocks de poisson. Une senne prenant 4 à 5 fois plus de poisson par pêcheur qu'un engin individuel, les 700 à 800 manœuvres de grands filets du secteur de lagune étudié prennent autant de poisson que ne le feraient plus de 3.000 pêcheurs individuels. Les sennes provoquent l'équivalent lagunaire d'un accaparement foncier.

2) Evolution historique des techniques de pêche

Cette situation est récente et résulte de changements historiques où les facteurs sociaux semblent prépondérants ; trois périodes :

- précoloniale : pêche collective dans le cadre du lignage et pêche individuelle dans le cadre plus restreint de la "cour" se complètent ;

- coloniale : disparition des techniques collectives et développement des engins individuels sous les effets conjugués d'une nouvelle circulation monétaire et de la destruction des circuits commerciaux anciens. Les changements dans le milieu naturel n'interviennent qu'à la fin de cette période (ouverture de la lagune sur la mer en 1950) ;

- expansion économique rapide (1958-60 à nos jours) : apparition de nouveaux engins collectifs mais de type capitaliste (propriétaires privés - main d'oeuvre salariée). Entre 1964 et 1975, augmentation de 360 % de ces engins ; diminution des mailles et allongement des filets. Cet accroissement de l'effort de pêche se fait parallèlement au développement des plantations arbustives tout autour de la lagune. D'où, une pression foncière généralisée.

3) Tendances et perspectives

La tendance actuelle à une intensification de l'exploitation des stocks qui s'apparente d'ailleurs davantage à un pillage qu'à une meilleure mise en valeur trouve quelques éléments d'exploitation dans la place qu'occupent la pêche et la lagune dans le système de production régional.

Devenues urgentes, la course à la terre et à la constitution de patrimoines fonciers individuels relèguent la pêche au rôle d'activité d'accumulation préalable à tout investissement à long terme (plantation, immobilier...)

Les expériences d'agriculture actuellement en cours ouvrent peut-être la perspective d'un renversement de tendance. Comme son nom l'indique cette technique s'apparente davantage à une activité agricole qu'à une activité de cueillette. A condition de l'introduire à l'intérieur des systèmes de production existants comme équivalent lagunaire de la plantation il serait possible de revaloriser aux yeux des riverains cette espace économique voué pour l'instant à la prédation et d'entraîner progressivement une meilleure gestion de ce milieu réputé très riche.

Statistiques de pêche en lagune Ebrié (Côte d'Ivoire) 1976-1977

J.B. Amon Kothias, J.M. Ecoutin, F. Gerlotto, J.P. Hie Dare, R. Lae et J.R. Durand (Centre de recherches océanographiques, Abidjan)

Jean Fleck

L'activité des pêcheries de la lagune Ebrié est essentiellement fondée sur six catégories d'engins : filets maillants à petites et grandes mailles, éperviers et lignes pour la pêche individuelle - sennes de plage et sennes tournantes pour la pêche collective. Les statistiques de pêche réunies pour 1977 permettent une première estimation des captures totales, de l'ordre de 6700 tonnes, et les estimations obtenues par deux méthodes indépendantes - circuits commerciaux et enquêtes de pêche - sont très proches.

Sennes de plage et sennes tournantes réalisent l'essentiel des captures - 4800 tonnes - et ont la même importance respective. La pêche individuelle - au sein de laquelle les filets maillants à petites mailles jouent le rôle le plus important - correspond à 25-30 % des captures totales, soit 1900 tonnes environ en 1977.

Six espèces - ou groupes d'espèces - constituent plus de 85 % des captures :

- ethmalosa fimbriata (61,3 %)
- tilapia guineensis et T. heudelotii (6,1 %)
- Elops lacerta (5,5 %)
- Chrysichthys nigrodigitatus et C. walkeri (5,0 %)
- Tylochromis jentinki (4,3 %)
- Sardinella maderensis (4,2 %)

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 29058, ex 1

Cote : B

Alors que l'activité des sennes tournantes du secteur sous influence marine s'est nettement accrue depuis 1975, les observations faites dans les régions dessalées semblent indiquer une stagnation des prises et une prédominance préoccupante des individus juvéniles sans doute liée à la faible taille des mailles des sennes de plage (13 mm de côté) et/ou un effort de pêche excessif.

Recherches sur les lagunes ivoiriennes

J.R. Durand

Centre de recherches océanographiques ORSTOM, Abidjan

La Côte d'Ivoire est particulièrement bien pourvue en milieux saumâtres lagunaires qui s'étendent sur près de 300 km le long de son cordon littoral et représentent une superficie totale de l'ordre de 1 200 kilomètres carrés. Il s'agit de milieux à régime complexe car soumis aux influences conjuguées des eaux continentales et marines et ce, suivant des modalités diverses, tenant à la fois au régime des fleuves-côtières ou soudaniens - et à l'ampleur et l'origine, naturelle ou artificielle, des communications avec le milieu marin.

O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 29059, ex 1

Cote : B

Voir aussi B 3326

Page 28

P. 29

P. 35

P. 37 (2 Doe)

P. 41

P. 43

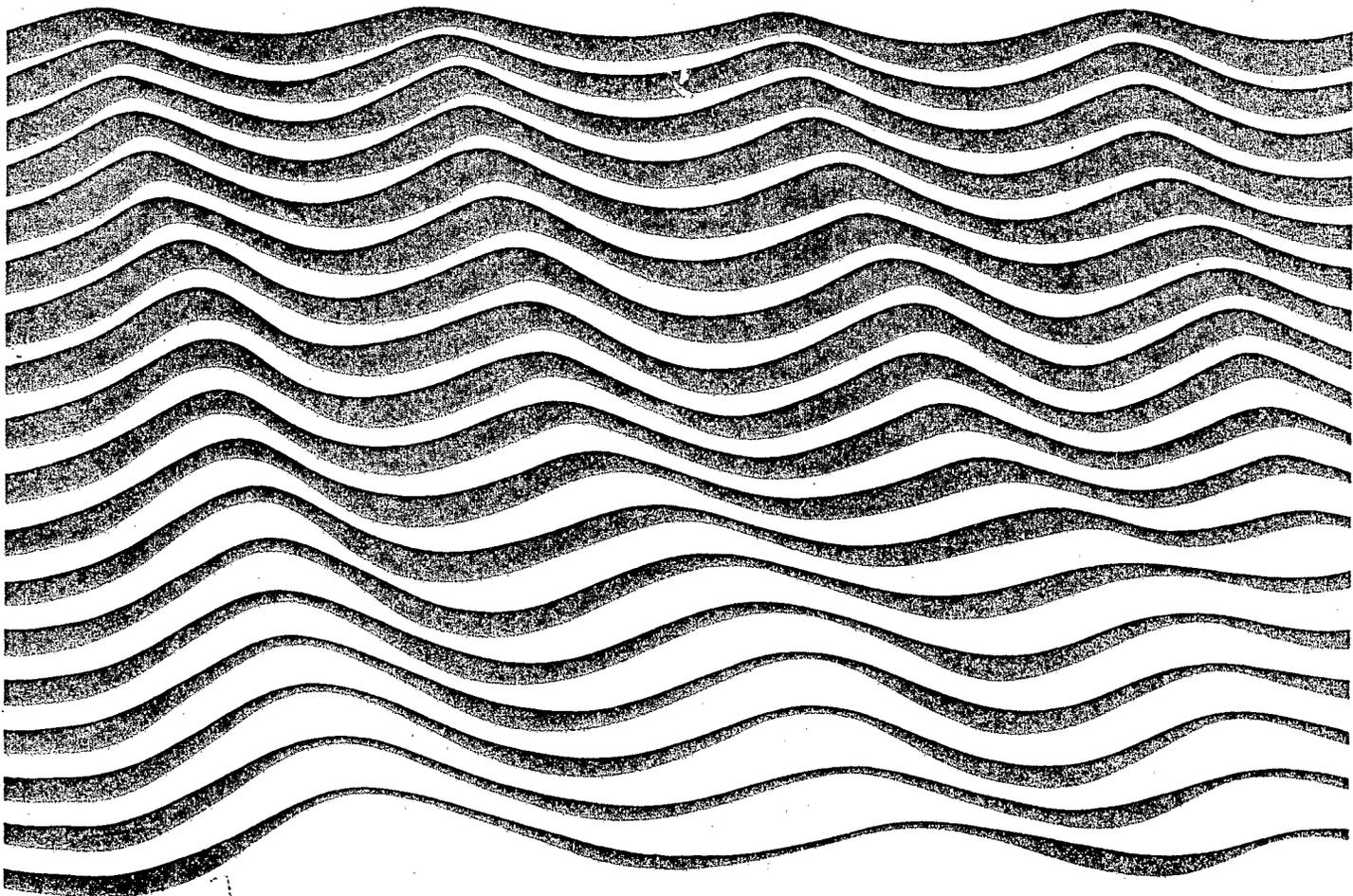
P. 45

Rapports de l'Une
sur les sciences de la mer

17

Les écosystèmes côtiers de l'Afrique de l'ouest : lagunes, estuaires et mangroves

Rapport d'un atelier
Dakar, 11-15 juin 1979



Unesco, 1981

A 29055 - 0 29067